

Étude sur les marques de modalisation dans l'écriture journalistique

Noreddine Hanini

Université Sultan Moulay Slimane / Maroc
n.hanini@usms.ma

Reçu : 27/11/2022,

Accepté : 31/12/2022,

Publié : 31/12/2022

Investigating modalization marks in journalistic writing:

Abstract: This paper aims to investigate some marks of modalization in journalistic writing. In fact, when modalization is applied to a particular textual genre, which is the journalistic text in our case, it acquires particular dimensions. By the journalistic text, we particularly mean articles from the written press. In this context, while sticking to a purely descriptive analysis, we will study the traces of modalization in a corpus drawn exclusively from the French written press. Adverbs, adjectives, verbs, but also parenthetical phrases and connectors are all marks on which we will focus our attention in the course of this study.

Keywords: Modalization, Subjectivity, Written Press, Enunciation.

Résumé : Le présent article prend pour objet l'examen de quelques marques de modalisation dans l'écriture journalistique. De fait, la modalisation, appliquée à un genre textuel particulier, le texte journalistique dans notre cas, revêt des dimensions particulières. Précisons d'emblée que par texte journalistique, nous entendons tout particulièrement les articles de la presse écrite. Dans ce contexte, nous étudierons, tout en nous en tenant à une analyse purement descriptive, les traces de la modalisation dans un corpus puisé uniquement dans la presse écrite française. Les adverbes, les adjectifs, les verbes, mais aussi les incises et les connecteurs sont autant de marques sur lesquelles nous focaliserons notre attention dans le cadre de cette étude.

Mots-clés : Modalisation, subjectivité, presse écrite, énonciation.

Introduction

Tenter de parler de l'écriture journalistique, il faut le préciser d'entrée de jeu, est en principe une entreprise délicate pour deux raisons. Tout d'abord, c'est une écriture qui répond à un genre particulier, le style journalistique qui, loin d'être dépendant de la plume de chaque journaliste, est régi par des règles, conditionné par des contraintes. C'est également une écriture qui se définit, compte tenu de son lien avec l'actualité, par l'ancrage dans l'immédiateté.

En général, la presse diffuse un contenu où elle se veut neutre et objective. Cependant, les journalistes peuvent manifester discursivement leur subjectivité de bien des manières. C'est ainsi que nous ferons porter, dans l'article que voici, nos observations sur l'expression de la subjectivité à travers l'usage de certaines formes linguistiques. Plus spécifiquement, nous nous proposons d'analyser quelques aspects des marques de modalisation dans l'écriture journalistique.

Pour ce faire, nous prenons appui, dans le souci de nous baser sur des données attestées, sur un corpus constitué d'une cinquantaine d'articles de journaux français accessibles sur Internet et axés sur les informations de portée générale : *Le Monde* (LM), *Libération* (L), *Le Parisien* (LP), *Le Figaro* (LF). Il va sans dire que les exemples mentionnés pour illustrer les manifestations des traces de la modalisation dans les textes de notre corpus ne sont donnés qu'à titre indicatif et non limitatif des cas les plus récurrents. Bien sûr, l'exhaustivité est hors atteinte car, à tout prendre, il serait difficile de faire une étude par le menu détail.

1. Modalisation et notions connexes

Recouvrant un champ très large, la notion de modalisation est définie comme l'ensemble des manifestations indiquant la manière dont le locuteur prend en charge le contenu d'un énoncé. Il s'agit, en d'autres termes, de la marque subjective impliquant la présence de l'énonciateur à l'intérieur de son discours : « *La modalisation définit la marque donnée par le sujet à son énoncé, c'est la composante du procès d'énonciation permettant d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé* » (Dubois et al., 2002 : 305).

Dans la même optique, on peut également faire appel à la définition de C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 118-119), qui réserve le terme de *modalisateurs* « *aux seuls procédés signifiants [signalant] le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés – c'est-à-dire par exemple à certains faits intonatifs ou typographiques (tels que les guillemets distanciateurs¹), aux tournures attributives du type "il est vrai*

¹ Ils sont également appelés des guillemets à valeur de « *connotation autonymique* », selon l'expression de Jacqueline Authier. Celle-ci décrit assez bien le fonctionnement de ce type de guillemet en ces termes : « *Ce guillemet est la trace d'une opération métalinguistique locale de prise de distance : un mot, dans le cours du discours, est désigné à l'attention du récepteur, comme l'objet,*

(*vraisemblable, douteux, certain, incontestable, etc.*) que”, aux verbes que nous avons considérés comme des “évaluatifs sur l’axe d’opposition vrai/faux/incertain”, et aux adverbes fort nombreux qui leur font pendant ».

Il faut dire que cette notion de modalisation ne peut être appréhendée que par rapport aux concepts de transparence et de subjectivité. En effet, le concept de transparence explore « *la présence ou l’effacement du sujet d’énonciation* » (Dubois, 1994 : 305). Le concept de subjectivité², quant à lui, rend perceptible les traces de la présence du locuteur³ en tant que sujet et « *laisse voir le monde à partir de son point de vue* » (Charron et Jacob, 1999 : 10).

2. Analyse du corpus : de quelques aspects des marques de modalisation

Les textes journalistiques que nous avons choisis pour notre étude de cas comportent des marques de modalisation aussi bien nombreuses que variées. Ces dernières se matérialisent essentiellement sous la forme d’adjectifs et d’adverbes, ainsi que de verbes. Il ne s’agit pas là, certainement, des seules catégories possibles, mais de celles qui ressortent avec le plus d’évidence du corpus analysé.

À ces unités lexicales marquées subjectivement, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 70) attribue l’appellation de « *subjectivèmes* »⁴. Sans pour autant avoir l’intention de faire une synthèse du travail particulièrement notable de l’auteure, nous nous contentons de mentionner, dans ce qui suit, certaines des distinctions qu’elle opère et qui nous semblent parfaitement judicieuses.

le lieu de suspension de prise en charge – de celle qui fonctionne normalement pour les autres mots. Cette suspension de prise en charge détermine une sorte de creux à combler, par une interprétation, un “appel de glose” si l’on veut, glose qui s’explique parfois, qui demeure le plus souvent implicite » (Authier, 1981 : 128).

Sur un tout autre plan, Charron (2006 : 159, note en bas de page n° 11) établit une distinction entre les guillemets distanciateurs et ceux employés dans le discours rapporté : « *En général, lorsque le segment guillemeté dépasse les limites du mot ou du syntagme, il est codé comme un segment de discours rapporté (DR) en style direct plutôt que comme des guillemets de distanciation (GD). Par exemple : Ce terrain “volé” (codé GD) par l’administration municipale sera rendu... alors que Ce terrain “volé par l’administration municipale” (codé DR) sera rendu...* ».

² C’est en particulier à Émile Benveniste que l’on doit la réintroduction de la question de subjectivité au cœur de la préoccupation linguistique. Pour lui, le concept de subjectivité renvoie à la notion de sujet. C’est bien ainsi qu’il l’envisage : « *La subjectivité [...] est la capacité du locuteur à se poser comme sujet* ». (Benveniste, 1966 : 259).

³ En fait, la subjectivité est marquée par l’omniprésence du locuteur dans la mesure où « *toute assertion porte la marque de celui qui l’énonce* » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 68).

⁴ Nous nous intéressons à ces subjectivèmes surtout dans leurs rapports de modalisation.

Les adjectifs subjectifs sont soit « *affectifs* », soit « *évaluatifs* ». Les premiers réfèrent à une réaction émotionnelle du locuteur⁵. Les seconds se subdivisent en adjectifs « *non axiologiques* » caractéristiques d'une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et en adjectifs « *axiologiques* » destinés, eux, à porter, sur l'objet qualifié, un jugement de valeur en termes de bien/mal ou de bon/mauvais.

Nous pouvons, à la suite de Kerbrat-Orecchioni (1980 : 84), schématiser ces distinctions de la manière suivante :

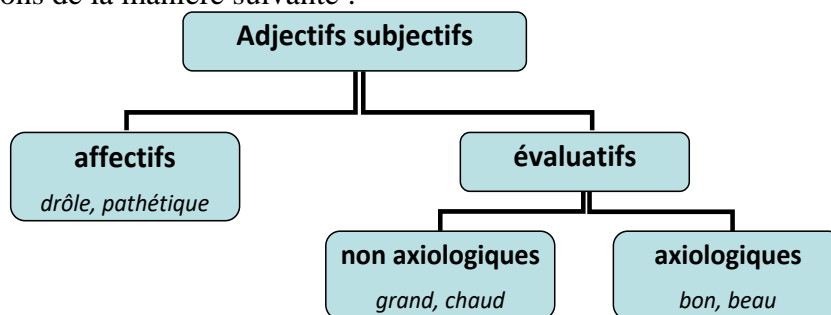


Figure 01 : Les adjectifs subjectifs

Nous illustrons cette catégorie des adjectifs à travers des exemples tirés de notre corpus.

- Son voyage de samedi a été entouré de la **plus grande** discrétion. (LM)
 - M. Saleh, **contesté** par la rue (...). (LM)
 - Après des mois de **sanglantes** manifestations, il avait (...). (LM)
- [C'est nous qui soulignons]

Quelques fois, l'utilisation des adjectifs implique une prise de position largement subjective compte tenu de l'imprécision et de l'indétermination qui marquent ces termes. Il en va ainsi pour « grande », qui, en outre, est assorti de l'adverbe « plus ». L'adjectif « contesté », lui, souligne l'attribution d'un jugement porté sur le personnage en question ; d'ailleurs, cet adjectif est modifié à l'aide du groupe prépositionnel « par la rue », dans lequel « la rue », employé métonymiquement, représente l'agent concerné par le jugement. Pour ce qui regarde l'adjectif « sanglantes », il dénote un engagement affectif de l'énonciateur ; autrement dit, il traduit un état émotionnel de compassion et d'apitoiement.

Venons-en maintenant aux adverbes subjectifs. Tout comme la classe précédente, ceux-ci, toujours d'après Kerbrat-Orecchioni (1980 : 120), peuvent receler des traits affectifs et axiologiques. Il est à noter que les modalisateurs se retrouvent représentés, en grande partie, dans cette catégorie de mots. À cet égard, l'auteure

⁵ Il importe de préciser qu'avec ces modalités d'affectivité, l'effet de subjectivité est porté à son comble étant donné que c'est le journaliste ainsi que ses émotions qui deviennent matière à son discours.

établit une double distinction : d'une part, les modalisateurs qui impliquent un « jugement de vérité » tels, par exemple, « peut-être », « vraisemblablement », « sans doute », « certainement » et « à coup sûr » ; de l'autre, ceux qui spécifient un « jugement de réalité », comme c'est le cas notamment des adverbes « réellement », « vraiment », « effectivement » et « en fait ».

Dans notre corpus, l'emploi d'adverbes témoigne de la modalisation du discours du journaliste énonciateur. Ils constituent un indicateur fort de la présence de ce dernier. Nous proposons ci-dessous quelques exemples à titre indicatif :

- D'où une hausse des demandes d'armes, venues du Liban mais aussi d'Irak, de Jordanie, **peut-être** de Turquie. (L)
 - Ajoutant **notamment** qu'il a déjà prévu de livrer l'or noir « à d'autres clients ». (LP)
 - (...) en faveur de l'adhésion de la Palestine à l'Unesco, alors que les Etats-Unis y étaient **fermement** opposés. (LF)
- [C'est nous qui soulignons]

Dans le même ordre de préoccupations, les extraits suivants offrent des exemples intéressants et plus délicats à analyser.

- Plus tôt dans la semaine, il avait été affirmé **à tort** qu'il avait quitté Oman. (LM)
 - M. Saleh (...) avait été **grièvement** blessé dans une attaque contre son palais (...). (LM)
- [C'est nous qui soulignons]

Ici, les indications données par les verbes « affirmer » et « blesser » sont nuancées successivement par les adverbes « à tort » et « grièvement », c'est-à-dire que ces derniers introduisent des modifications sur le mode d'accomplissement des verbes précités. On peut certainement faire valoir que, dans le premier cas, le recours à la tournure passive associée à l'adverbe « à tort » permet d'apporter une note négative : il laisse entendre une présupposition de fausseté du contenu des propos rapportés.

Par ailleurs, dans l'exemple qui suit, les morphèmes de négation mis en exergue énoncent une appréciation de nature quantitative sur l'objet de l'information dont il est question dans l'extrait.

- qui **n'a jamais** souhaité donner de précision sur la date du séjour de M. Saleh (...). (LM)
- [C'est nous qui soulignons]

Enfin, sur le plan des verbes, Kerbrat-Orecchioni, opérant encore une fois par distinctions, précise qu'il existe toute une gamme de verbes subjectifs. Afin de rendre compte de ces derniers, nous présentons la figure ci-dessous :

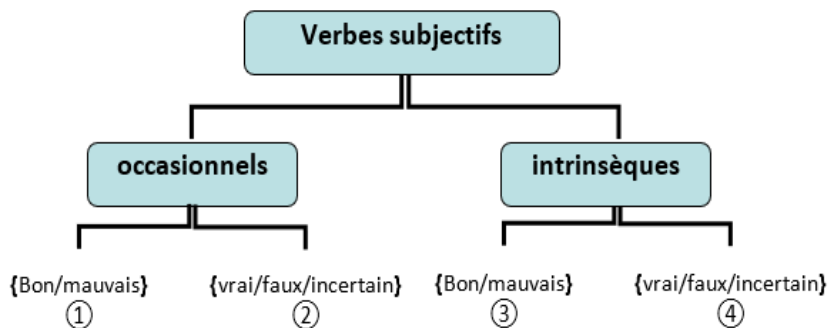


Figure 02 : Les verbes subjectifs

À en croire ce schéma, il faut en premier lieu considérer les verbes « occasionnellement subjectifs », qui impliquent une évaluation de l'objet du procès par l'agent du procès en termes de bon/mauvais ou de vrai/faux. De surcroît, il y a les verbes « intrinsèquement subjectifs », qui traduisent une évaluation ayant toujours pour source le sujet d'énonciation, le journaliste en l'occurrence. Par la suite, il convient de déterminer si l'évaluation est de type bon/mauvais ou bien vrai/faux/incertain.

Pour les besoins de l'analyse de notre corpus, ce qui nous intéresse le plus, dans cette répartition, c'est la sous-catégorie ④, c'est-à-dire les verbes dits « intrinsèquement modalisateurs ». Cette sous-catégorie regroupe plus particulièrement :

- les verbes de jugement (« accuser », « critiquer », « condamner », etc.) ;
- les verbes locutoires (« dire », « affirmer », « déclarer », « avouer », « admettre », etc.) ;
- et les verbes d'opinion (« s'imaginer », « penser », « savoir », « se douter », etc.).

Au-delà de ces données, l'observation attentive des supports journalistiques fait clairement apparaître un emploi particulier d'un verbe modalisateur, à savoir « pouvoir ». Selon Jean Charron et Loïc Jacob (1999 : 54), ce verbe conjugué au conditionnel dénote une conjecture. Partant, les extraits ci-après présentent un caractère conjectural.

- Sa femme **pourrait** avoir été manipulée par Al-Qaida. (LP)
- L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial, a assuré qu'elle **pourrait** compenser le pétrole iranien. (LP)

[C'est nous qui soulignons]

Soit dit en passant, le conditionnel se combine, dans le premier énoncé, à la voix passive. Cela montre que le journaliste tient à prendre ses distances. En d'autres mots, il n'est qu'un intermédiaire entre le lecteur et la source à laquelle il se réfère, et cherche, en conséquence, à s'effacer derrière la nouvelle. Plus encore, il n'hésite pas, pour dégager entièrement sa responsabilité, à avoir recours, dans le même article, à certaines expressions à l'instar de : « *Ce sont de bien curieuses*

révélations », « *Sans disposer de preuves formelles, ce militaire avance une théorie* », « *l'absence de preuves ne permet pas de quitter le champ du probable* », « *ces soupçons risquent de n'être jamais étayés par des preuves* ».

De même, nous avons relevé le recours à un autre verbe modal, en l'occurrence « *devoir* ».

- Le président (...) qui **doit** quitter le pouvoir en février, est arrivé samedi à New York (...). (LM)

- (...) son départ **doit** permettre de faciliter la transition dans son pays (...). (LM)

[C'est nous qui soulignons]

Dans ces exemples, le verbe « *devoir* », qui sert à marquer un plus grand degré d'obligation, pose les contenus propositionnels « *quitter le pouvoir en février* » et « *permettre de faciliter la transition dans son pays* » de façon impérative.

À côté de ces catégories discursives, nous avons aussi considéré les phrases incisives comme un indicateur de l'intervention du journaliste dans son énoncé. En fait, considérées comme l'un des « *types d'éléments perturbateurs de la chaîne SVO* » (Dugas, 1995 : 147) parce qu'elles interrompent la continuité de la phrase, ces constructions présentent des formes grammaticales et syntaxiques très diverses « *allant du syntagme isolé à la proposition complexe* » (Baqué, 1996 : 4), et en même temps renferment des unités lexicales très variées.

Dans cet ordre d'idées, signalons que, le plus souvent, ces incisives sont encadrées par les virgules. Par surcroît, ces segments sont insérés par une autre variante typographique, à savoir le tiret plus ou moins étiré ou encore le tiret double⁶. C'est à ce titre que nous proposons ces quelques extraits :

- (...) les milices de l'opposition, **renforcées par les désertions**, s'intensifient (...). (L)

- Le département d'État américain --**qui n'a jamais souhaité donner de précision sur la date du séjour de M. Saleh ou le lieu où il devait résider**-- avait précisé (...). (LM)

- Tous les Marocains sont cependant conscients que le roi — **au pouvoir depuis plus de douze ans** — a su prendre (...). (LP)

[C'est nous qui soulignons]

La modalisation ne se limite pas à l'utilisation des marques que nous venons de décrire. Une autre forme linguistique joue un rôle en ce sens. Il en est ainsi des

⁶ A passer en revue divers traités de ponctuation, l'on peut, sans coup férir, relever que les dénominations relatives à ce même signe, varient selon les auteurs. Ainsi, J. Drillon (1991 : 335) emploie les termes de « *paire de tirets* ». Colignon (1992 : 81), lui, ne parle que de « *doubles tirets* ». Doppagne (2006 : 76), pour sa part, préfère tout simplement l'étiquette « *tirets* ».

connecteurs⁷ dont la fonction énonciative consiste, avant tout, à marquer « *les stratégies d'organisation du discours mises en œuvre par le locuteur* » (Riegel et Pellat et Rioul, 1994 : 618). De la sorte, les connecteurs s'avèrent intéressants dans la mesure où ils assurent l'articulation de ce discours suivant une logique qui l'ordonne, le rend cohérent et lui donne sens, de même qu'ils explicitent les relations s'établissant entre ses différents éléments : la conséquence, la causalité, l'opposition, la concession, l'explication, l'addition, l'énumération, la reformulation, le but, la condition, etc. Bien plus, ils manifestent l'implication du locuteur. Ce qui revient à dire que le recours aux connecteurs permet de rendre manifestes non seulement les relations sémantiques entre les parties d'information, mais également la prise en charge énonciative du locuteur vis-à-vis des événements. Aussi est-il intéressant de faire remarquer que, dans la perspective de Charron et Jacob, les connecteurs sont envisagés comme des indicateurs du concept d'« *analyse journalistique* ». Autrement dit, « *plus un texte journalistique est analytique, plus il y a de chances que l'on y retrouve des connecteurs* » (Charron et Jacob, 1999 : 49). Mais, au-delà de cette dimension analytique, « *le journaliste, par l'emploi des connecteurs, se présente dans son propre discours en tant que celui qui donne du sens aux éléments d'information, qui les organise dans un tout cohérent et significatif* » (Charron et Jacob, 1999 : 49).

Dans les articles de notre corpus, nous avons relevé divers connecteurs. Ceux-ci ont été analysés suivant la valeur sémantique de la relation qu'ils marquent. C'est ainsi qu'il est question des connecteurs aux valeurs suivantes : l'opposition, la conséquence, le but, la précision, la causalité, la liaison, l'opposition-addition et la restriction. En guise d'exemples, voyons ces segments.

- (...) ce vieillard auréolé **mais** perdu dans ses lubies (...). (LP)
- Quoi qu'il en soit, et **même si** ces soupçons risquent de n'être jamais étayées par des preuves, il ressort de cette histoire (...). (LP)

[C'est nous qui soulignons]

Ces deux exemples illustrent la catégorie des connecteurs d'opposition. Cependant, dans le premier énoncé, la conjonction « mais » marque un rapport de restriction, alors que, dans le second énoncé, le fait est arrangé de sorte à faire apparaître le contraste entre d'un côté, ce qui aurait dû normalement se produire et de l'autre, ce qui s'est véritablement produit.

- **D'où** une hausse des demandes d'armes, venues du Liban **mais aussi** d'Irak, de Jordanie, peut-être de Turquie. (L)

⁷ Riegel et al. (1994 : 616) fournissent, à propos des connecteurs, la définition suivante : « *Dans l'enchaînement linéaire du texte, les connecteurs sont des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui le composent* ».

[C'est nous qui soulignons]

Ici, le connecteur « d'où » marque la conséquence. En revanche, le connecteur « mais », employé en cooccurrence avec l'adverbe « aussi », exprime la valeur d'opposition-addition.

- **Pour** reprendre certains districts, **comme** celui d'Hamouriyeh, à 8 kilomètres de Damas (...). (L)

[C'est nous qui soulignons]

Cet extrait renferme deux connecteurs « pour » et « comme » : le premier indique le but ; le second, quant à lui, est un connecteur de précision servant à donner un exemple.

Parfois, certaines de ces relations sont exprimées sans marque linguistique (les connecteurs), comme c'est le cas notamment de l'énoncé ci-dessous où le syntagme adjectival « jalouse », étant détaché à gauche, signale la cause :

- Jalouse, l'épouse aurait alors livré la position de son mari aux Américains. (LP)

Conclusion

L'examen des articles de notre échantillon fait clairement ressortir que la modalisation est très présente. C'est ainsi qu'au terme de ce bref tour d'horizon, nous avons conscience d'avoir seulement indiqué les plus récurrentes des marques de modalisation : les adverbes, les adjectifs, les verbes, les incises et les connecteurs. Bien que celles-ci ne reflètent pas le même degré d'engagement – et, par voie de conséquence, le même effet – toujours est-il que toutes rendent visible, et avec beaucoup de force, l'intervention de chaque journaliste dans son propre énoncé. C'est entre autres une façon qui lui permet d'intégrer son point de vue et ses commentaires.

Références bibliographiques

AUTHIER Jacqueline, (1981), « Paroles tenues à distance », *in*, Bernard CONEIN et *al.* (Eds.), *Matérialités discursives*, Lille, Presse universitaire de Lille, pp. 127-142.

BAQUE Lorraine, (1996), « Peut-on supprimer les parenthétiques ? Analyse d'un corpus de parole spontanée », *in*, *Cahiers du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n° 11, pp. 3-18.

BENVENISTE Emile, (1966), *Problèmes de linguistique générale*. Tome 1. Paris : Gallimard.

CHARRON Jean et JACOB Loïc (1999), *Énonciation journalistique et subjectivité. Les marques du changement*, Les Études de communication publique n° 14, Québec, Université Laval.

CHARRON Jean, (2006), « Journalisme, politique et discours rapporté : évolution des modalités de la citation dans la presse écrite au Québec : 1945-1995 », *in*, *Politique et Sociétés*, vol. 25, n° 2-3, pp. 147-181.

COLIGNON Jean-Pierre, (1992), *Un point c'est tout, la ponctuation efficace*, Paris, Éditions du C.F.P.J.

DOPPAGNE, Albert, (2006), *La bonne ponctuation. Clarté, efficacité et précision de l'écrit*, Bruxelles, Éditions De Boeck.

DRILLON Jacques (1991), *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard.

DUBOIS Jean, (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.

DUBOIS Jean et *al.* (2002). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas/VUEF.

DUGAS André, (1995), « Ponctuation et syntaxe ». *in*, *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, pp. 143-149.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.